

Ecole de POISY chef-lieu

86, route d'Annecy

74330 POISY

04.50.46.33.20

ce.0741083a@ac-grenoble.fr

Conseil d'école – jeudi 4 février 2016 (18 heures 30)

COMPTE-RENDU

Présents : voir liste en annexe

1- Informations et avis du conseil d'école :

-Aperçu des effectifs pour la prochaine année scolaire

Pas de changement notable depuis le dernier conseil d'école, avec quelques départs et arrivées, les effectifs seraient toujours aux alentours de 329 élèves soit 27, 4 élèves par classe.

69 CP, 79 CE1, 59 CE2, 53 CM1, 69 CM2

Mme Lassalle nous informe que la composition des familles des logements sociaux en cours d'attribution nous sera transmise en mars.

-Plan Particulier de mise en sécurité

Il est tout d'abord rappelé que le PPMS n'est pas en lien avec Vigipirate.

Le PPMS a été communiqué aux parents élus (rappel des zones de confinement et des mesures à prendre).

Dans chaque classe sont affichées les consignes en cas de séismes, d'incendie et de confinement.

Il n'y a pas eu d'exercice anti intrusion mais une information aux maîtres. Ce choix est délibéré : ne pas traumatiser les élèves (cela a été le cas d'ans une autre commune), et laisser l'initiative aux enseignants suivant leur position géographique dans l'école, qui donne l'alerte, d'où viendrait la menace... Un exercice n'aurait aucun sens et ne peut pas refléter la réalité potentielle.

Un exercice d'alerte a eu lieu la semaine dernière lors de la pause méridienne.

-Information sur les nouveaux programmes et nouveaux cycles

(document en annexe présentant les principaux changements)

Nous envisagerons un achat programmé de nouveaux manuels scolaires dans les mois qui suivront la rentrée, après concertation et expérimentation de ces programmes.

-Les projets de cycle ou de classe

ski de fond CM1 : organisation particulière (M. Saler garde ses 6 CM2 sur son temps de décharge, ce qui permet de réduire les groupes pour les CM1, puis pour les CM2 qui auront l'Etaps de Poisy avec eux). Problème des télésièges : comme très souvent les engagements du SIPAS ne sont pas tenus. Un moniteur a emmené 13 élèves sur les

télesièges contre notre avis. Monsieur le Maire a envoyé à Madame la Présidente du SIPAS une lettre à ce sujet.

Nous pouvons compter sur des parents courageux qui ont bravé la pluie pour obtenir l'agrément.

ski de fond CM2 : en mars, pas de problème non plus pour trouver des parents agréés ce qui nous ravit.

classes de découverte : les dossiers sont complets.

arts plastiques cycle 2 : Nous arrivons bientôt à la fin des 10 séances avec l'artiste pour les 6 classes concernées, avec beaucoup d'enthousiasme pour les élèves.

escalade cycle 3 : la 1ère séance a eu lieu aujourd'hui (6 classes concernées).

Spectacles : plusieurs sont prévus

(dont celui offert par la Mairie pour le cycle 3 : le petit Prince, conçu et monté par les classes théâtre du collège de Beauregard et lycée Baudelaire)

-Configurations possibles de la (des) future(s) école(s)

Lors du dernier conseil d'école une information a été donnée par Madame Lassalle sur le projet de nouvelle école. Il semble important en conseil d'école d'envisager les différentes configurations possibles de cette école et des deux écoles existantes à ce moment-là, en particulier pour les sectorisations possibles et les équipements adaptés ou manquants.

La situation est particulière car les trois écoles seront proches.

La décision d'un groupe regroupant maternelle et élémentaire est arrêtée. Il reste à décider la configuration exacte des trois écoles et la sectorisation.

Ce qui doit être étudié : l'efficacité pédagogique et l'adaptation des équipements, la clarté de la sectorisation vu la proximité des deux sites .

Les solutions possibles :

nouvelle école primaire, + l'élémentaire et la maternelle existantes ou deux écoles primaires;

Les équipements seront-ils tous adaptés à un public de trois à 11 ans ?

école maternelle sur deux sites et école élémentaire sur deux sites ;

sectorisation : ?

même question pour les équipements.

nouvelle école de cycle élémentaire, l'élémentaire devenant une école de cycle, avec ou sans direction commune aux deux ;

Cette solution a été écartée, posant le problème de l'extension de la maternelle actuelle.

Les conditions de décharge des directeurs/trices sont également à prendre en compte : $\frac{1}{4}$ + $\frac{1}{4}$ de décharge par semaine pour deux écoles de 7 /8 classes par exemple, sans EVS, ou une décharge complète pour une école de 14/16 classes, cela crée une nette différence (2 jours $\frac{1}{4}$ par semaine, + EVS) pour l'organisation de l'école, en particulier dans la relation aux familles (téléphone, réunions, accueil, ...)

2- Questions diverses :

Bilan du projet solidaire.

-

Questions posées par les parents d'élèves élus :

Y a-t-il possibilité de refaire une nouvelle réunion parents pour voir l'ambiance de la classe

Non du fait des heures déjà passées à recevoir les parents individuellement. Si besoin de renseignements à ce sujet, prendre rendez-vous individuellement.

Personne porte 13h35

Il y a quelqu'un . Il y a pu avoir quelques « ratés » du fait d'urgence, d'un coup de téléphone important, etc, mais il y a normalement le directeur (vendredi) ou l'EVS.

Il y a un adulte qui accueille les élèves de toute façon en haut de l'escalier, l'espace entre les deux école étant à ce moment un passage public et non l'enceinte de l'établissement.

Plus de présence adulte en récréation (des grands embêteraient les petits)

La présence nécessaire est assurée avec trois adultes répartis, et surtout les consignes redonnées très régulièrement aux élèves. A ce sujet ces consignes sont rappelées et doivent continuer à l'être, constituant la seule prévention possible à d'éventuelles situations de harcèlement, pour une école élémentaire. Nous nous sommes rendus compte qu'une élève de CP vivait comme un harcèlement des remarques répétées sur sa coiffure par d'autres élèves de CP ,et n'en parlait pas. Le périscolaire a été informé et suit cette même ligne directrice.

Aide pour préparer les sacs

Pour quelles classes ? A voir avec l'enseignant.

Problème sur la route : où téléphoner pour avertir du retard ?

Essayer l'école mais la réponse n'est pas garantie. Il n'y a pas de personne dédiée à la permanence téléphonique et l'école est vaste. Meilleure solution : prévenir l'enfant et le maître qu'en cas d'absence il doit être conduit en garderie.

Bonne prise en charge dyslexie

Ce constat est encourageant mais reste très relatif, chaque cas étant différent et la dyslexie variant d'un enfant à l'autre. La prise en charge dépend aussi de l'attitude de l'élève.

Les derniers PAP vont être élaborés en particulier pour des élèves de CM2.

« contents des instits et école agréable »

L'équipe s'en réjouit...

plus d'infos affichées

Lesquelles ? Il existe déjà le site pour le ski de fond par exemple, et la porte du sas pour les manifestations ponctuelles.

Séance terminée à 20h30

Tanguy Saler

Annexe 1 : présents

Annexe 2 : présentation des nouveaux programmes

Annexe 1 : présents

Inspection de l'Education Nationale

M. Sujkowski	Excusé
--------------	--------

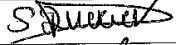
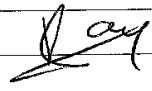
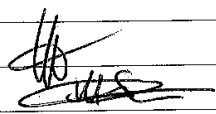
DDEN

M. Muller	Excusé
-----------	--------



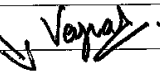
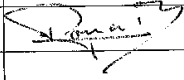
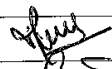
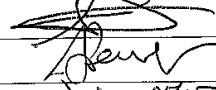
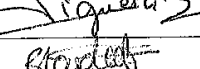
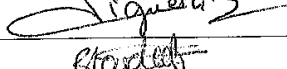

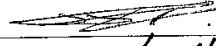

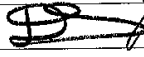
Municipalité

Mme Lassalle	
--------------	--

Représentants des parents d'élèves

Ducruet Sandrine	
Magnon Sandra	
Rodrigues Grâce	
Berthet Armony	
Chabauty-Stephens Mathilde	
Deperraz Fanny	
Dominelli Hélène	
Poncet Mylène	
Aidouni-Massacret Delphine	
L'Ahelec Antoine	

Enseignants

Poussineau Anne-Sophie	
Gerelli Béatrice	
Veyrat Delphine	Excusée 
Pignard Emilie	
Poncet Nicolas	
Meynet Muriel	
Richard Nicole	
Saler Tanguy	
Serrette Fabien	
Perret Annie	
Viguerie Peggy	
Blondeel Séverine	
Lefebvre Thomas	
Masson Jocelyne	
Delebecque Anne	
Scaramucci Delphine	

Annexe 2 : présentation des nouveaux programmes

Nouveaux programmes et socle commun : rentrée 2016

À partir de septembre 2016, le socle commun s'articulera en cinq domaines de formation définissant les connaissances et les compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire :

- **les langages pour penser et communiquer ;**

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit, une langue étrangère, les langages mathématiques, scientifiques et informatiques, les langages des arts et du corps.

- **les méthodes et outils pour apprendre ;**
- **la formation de la personne et du citoyen ;**
- **les systèmes naturels et les systèmes techniques ;**
- **les représentations du monde et l'activité humaine.**

Pour la première fois, l'organisation des apprentissages, les moyens d'accès à l'information et à la documentation, les langages numériques, la conduite de projets individuels et collectifs, sont identifiés comme devant faire l'objet d'un enseignement explicite.

Une mise en œuvre à travers les programmes

Les nouveaux programmes de la scolarité obligatoire déclinent et précisent les objectifs de connaissances et de compétences définis par le socle commun. Ils entreront en vigueur avec le socle commun à la rentrée 2016.

Ils contiennent des repères de progressivité en fin de cycle, les attendus en fin de cycle et les exemples de situation.

Une conception nouvelle :

Réorganisation de la scolarité obligatoire en cycles de 3 ans

C1 : PS-MS-GS C2 : CP-CE1-CE2 C3 : CM1-CM2-6e C4:5e-4e-3e

Progressivité des apprentissages : étalement dans le temps, au sein des cycles, de l'acquisition des connaissances : Structuration, Assimilation, Application dans des situations de complexité croissante

Consolidation des apprentissages par des reprises fréquentes d'une même notion à des moments et dans des contextes différents

(Note : les nouveaux programmes de cycle 1 ont été mis en œuvre en septembre 2015. Ils ne sont pas liés explicitement au socle commun, la scolarité en Maternelle n'étant pas obligatoire)

Comparaison des socles 2008 et 2016 :

5 domaines au lieu de 7

Moins d'ancrage disciplinaire

Années de validation des paliers décalées

Relation socle/programmes renforcée

Restitution de la validation des compétences (LPC/Livret scolaire national)

Correspondance socle commun /programmes (2008) exemple pour le cycle 3

Socle compétence N°...	Français	Maths	Sciences	Hist.Géo Ed. Civ.	EPS	Langue vivante	Arts, HdA
1 Maîtrise de la langue française	X						
2 Pratique d'une langue vivante étrangère						X	
3 Principaux éléments de mathématiques, culture scientifique et technologie		X	X				
4 Maîtrise des techniques usuelles de communication et d'information (B2I)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)
5 Culture humaniste	X			X			X
6 Compétences sociales et civiques	(x)	(x)	(x)	X	(x)	(x)	(x)
7 Autonomie et initiative	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)

(Cycle 2 : uniquement compétences 1,3 et 6)

Correspondance socle commun /programmes (2016)

Socle domaine N°...	Français	Maths	Sciences	Hist.Géo EMC	EPS	Langue vivante	Arts, HdA
1 Les langages pour penser et communiquer	X	X	X	X	X	X	X
2 Les méthodes et outils pour apprendre	X	X	X	X	X	X	X
3 La formation de la personne et du citoyen	X	X	X	X	X	X	X
4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques		X	X	X	X		X
5 Les représentations du monde et l'activité humaine	X	X	X	X	X	X	X

(Mêmes domaines du socle pour toute la scolarité obligatoire)